



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00924

Numéro SIREN : 339 571 457

Nom ou dénomination : A.IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2017 sous le numéro de dépôt 14810

Désignation de l'entreprise : SAS A IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 16 RUE SUBLEYRAS		34000 MONTPELLIER	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 33957145700037		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31/12/2016	
		N-1 31/12/2015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		Immobilsations :	
Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

En Euros.

ECMCC

Désignation de l'entreprise : SAS A IMMOBILIER

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7....622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 939	34 939
	Report à nouveau	DH	(893)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 545)	(893)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	22 887	42 431
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 206	1 457
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 456	2 068
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		7 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 663	11 025
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 549	53 457
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 663	11 025
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.IMMOBILIER

16 rue Subleyras
34000 Montpellier

V/REF :

N/REF : 86 B 924 / 2017-B-14810

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 21/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Procès-verbal d'assemblée en date du 15/06/2017

Concernant la société

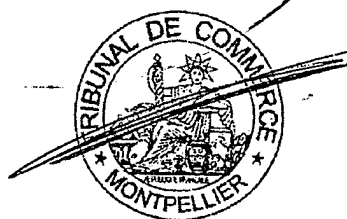
A.IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
16 rue Subleyras
34000 Montpellier

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-14810 le 21/08/2017

R.C.S. MONTPELLIER 339 571 457 (86 B 924)

Fait à MONTPELLIER le 21/08/2017,

LE GREFFIER



21 AOUT 2017

* 72

A. IMMOBILIER

Société par Actions simplifiée
au capital de 2627,45 Euro

Siège Social 16 rue SUREYRAS
34000 Montpellier



09/08/17

Assemblée générale du 15 juin 2017

Le 15 juin 2017 et le 15 juin à 17H les associés se sont réunis au siège social en assemblée générale annuelle par convocation qui leur avait été faite par le président.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Patrick THOMAS qui constate que sont présents à la réunion M. THOMAS Patrick pour cinquante ~~part~~ soit la totalité du capital social.

En conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Le président rappelle l'ordre du jour de cette assemblée :

- rapport sur la situation et l'activité de la société devant l'exercice écoulé ainsi que sur les conventions visées à l'article L.225-19 du NC intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice
- examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice
- quibus au président
- approbation des conventions visées à l'article L.225-19 du NC
- questions diverses

Désignation de l'entreprise : SAS A IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	1 235	FH	25 300	FI	26 535	31 149	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 235	FK	25 300	FL	26 535	31 149	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	37	(8)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	26 572	31 141
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	32 763	28 451	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	433	435	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ	68	2 284	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	851	862
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	34 117	32 034
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 545)	(893)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(7 545)	(893)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée un exemplaire de statut, la copie de la lettre de convocation adressée aux associés.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui seront soumis à l'assemblée :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe
- le texte des projets et résolutions.

Le président rappelle ensuite que le rapport sur les opérations de l'exercice et le compte de résultat, le bilan et l'annexe ainsi que le texte des résolutions ont été communiqués par le quinze jours francs avant la date de l'assemblée.

Les associés déclarent expressément avoir eu connaissance de ces documents dans le délai légal.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gestion de l'exercice et cette lecture terminée le président ouvre la discussion.

Puis, le demandeur sur le point le président soumet aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

Première résolution Approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31.12.2016 les chiffres tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître un déficit de 7545 Euro, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution quitus au président

L'assemblée générale donne quitus à P. THOMAS Président pour la gestion de la gestion au cours de l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation de l'entreprise : SAS A IMMOBILIER

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1													
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH															
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 572	31 141													
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	34 117	32 034													
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(7 545)	(893)													
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO															
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY															
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP															
	{ - Crédit bail immobilier	HQ															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ															
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK															
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX															
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC															
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9) Dont transferts de charges	A1															
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	68	2 284													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3															
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 68																	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
Exercice N																	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs								
Exercice N																	
Charges antérieures	Produits antérieurs																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 549.23 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 26 535.10 Euros et dégageant un déficit de 7 544.60- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Transformation en SAS le 1er avril 2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	3 482		
Matériel de transport	1 545		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 423		757
TOTAL	7 450		757
Autres participations	2 085		
Prêts, autres immobilisations financières	2 596		
TOTAL	4 681		
TOTAL GENERAL	12 131		757

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			3 482	3 482
Matériel de transport			1 545	1 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 179	3 179
TOTAL			8 206	8 206
Autres participations			2 085	2 085
Prêts, autres immobilisations financières			2 596	2 596
TOTAL			4 681	4 681
TOTAL GENERAL			12 887	12 887

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	2 244	332		2 576
Matériel de transport	416	309		725
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 423	209		2 632
TOTAL	5 082	851		5 933
TOTAL GENERAL	5 082	851		5 933

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	332				
Matériel de transport	309				
Matériel de bureau informatique mobilier	209				
TOTAL	851				
TOTAL GENERAL	851				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 596	2 596	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	557	557	
TOTAL	3 153	3 153	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	717	717		
Taxe sur la valeur ajoutée	739	739		
Groupe et associés	1 206	1 206		
TOTAL	2 663	2 663		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	15.2400	500			500

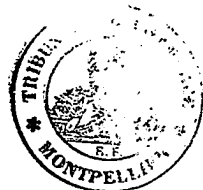
Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Troisième résolution

Le résultat de l'exercice soit un déficit de 545 ₣ est affecté en totalité en report à nouveau.



Youvet

quatrième résolution

Convoquée article L 223 - 19 du NC
l'assemblée générale approuve en application des dispositions de l'article L 223 - 19 du NC le budget versé par la société aux propriétaires des murs qui s'élève à 8400 ₣ par an.

cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale n'attribue au président aucune rémunération annuelle pour ses services outre le remboursement de ses frais et charges sur justificatifs.

cette résolution est adoptée à l'unanimité

l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 19h

De tout ce qui dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés après lecture.

[Signature]